

Nom et prénom de l'apprenti : Paul Matthey

Programme de formation

pour la formation pratique (FPra) d'après les directives INSOS du 19 septembre 2012. Elle sert, dans la mesure du possible, de préparation à une activité sur le premier marché du travail.

1. Dénomination de la profession

Praticien/ne FPra en menuiserie

Profil professionnel

Le praticien menuisier ou la praticienne menuisière participent à la rénovation de portes, de fenêtres, de volets, d'armoires, de parois en bois massif (sapin, mélèze, etc.) ou dérivé (aggloméré, stratifié, contre-plaqué, etc.). Avec les menuisiers et les menuisières, ils fabriquent des éléments de construction qu'ils montent et posent dans des bâtiments en restauration.

2. Remarques préalables et grille d'évaluation

- Le présent programme de formation se développe par analogie étroite au plan de formation correspondant AFP.
- Afin de tenir compte de **l'individualisation et de la flexibilisation** nécessaires pour les apprentis FPra, des champs de compétences que les apprentis FPra n'ont pas ou pas encore acquis peuvent être laissés vides¹. Aucune ligne ne peut être supprimée. En revanche, il est possible d'ajouter d'autres compétences individuelles à la fin de chaque domaine thématique.
- Dans le sens de la **modularisation**, certaines compétences sont surlignées en gris. INSOS recommande d'enseigner ces compétences durant la première année de formation.
- INSOS recommande d'utiliser le programme de formation dans le courant de la première année de formation ainsi que vers la fin de la deuxième année de formation pour **évaluer les compétences** des apprentis.
- En complément, on pourra utiliser le [rapport de formation](#) pour des entretiens d'état des lieux. Pour les compétences transversales, nous avons utilisé le rapport de formation comme modèle, en l'adaptant au groupe cible de la FPra.

¹ Cette remarque et celle qui suit se réfèrent à des plans de formations FPra standardisés, i.e. plan de formation FPra en menuiserie.

Grille d'évaluation FPra

Le présent programme de formation permet d'évaluer les compétences des apprentis. Parallèlement, il constitue la **base pour l'attestation de compétences**, qui sera établie à la fin de la formation.

Chez les apprentis évalués majoritairement comme « autonomes » (cf. grille d'évaluation ci-après), on examinera la possibilité d'un passage dans la formation professionnelle initiale correspondante de deux ans avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).

Pour l'évaluation des compétences, INSOS a développé une grille avec quatre catégories définies comme suit :

1) Autonome

- Travaille selon les instructions sans soutien
- Seuls des contrôles ponctuels sont nécessaires
- Procède de manière bien structurée
- Travaille précisément
- Est capable de mettre en œuvre ses connaissances

2) Partiellement autonome

- Travaille selon les instructions avec un soutien ponctuel
- Des contrôles réguliers sont nécessaires
- Procède de manière structurée avec un soutien
- Travaille la plupart du temps précisément
- Possède des connaissances et les met partiellement en œuvre

3) Avec un soutien

- A souvent besoin d'un soutien pour son travail
- Des contrôles fréquents sont nécessaires
- Parvient à effectuer certaines étapes de travail isolé de manière structurée
- Travaille précisément avec un soutien
- Possède des connaissances de base

4) Avec un soutien généralisé

- A besoin d'un soutien et de contrôles généralisés

Pour certaines catégories de compétences, PerspectivePlus utilise l'évaluation suivante (ainsi mentionné dans les colonnes) :

1) Exigences dépassées

2) Exigences atteintes

3) Exigences juste atteintes

- Mesures de soutien nécessaires

4) Exigences pas atteintes

- Mesures particulières nécessaires

3. Objectifs de la formation

1. Compétences professionnelles

		Autonome	Partiellement autonome	Avec assistance	Avec assistance totale
1.1	Sécurité au travail				
1.1.1	Équipement de protection individuelle : Le/la praticien/ne FPra en menuiserie entretient son équipement de protection individuelle et l'utilise correctement.				
1.1.1.1	• Décrire et utiliser les équipements de protection individuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.1.1.2	• Entretien et maintenir les équipements de protection individuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.1.2	Dispositifs de sécurité / sources de danger des moyens d'exploitation : Le/la praticien/ne FPra en menuiserie est capable d'identifier des sources de danger et, avec des instructions et en partie de manière autonome, de mettre en œuvre des dispositifs de sécurité.				
1.1.2.1	• Régler et utiliser des dispositifs de sécurité sur des machines de production stationnaires et des outils à main et des machines électro-portatives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.1.2.2	• Identifier et annoncer les dangers de machines de production, d'outils à main et des machines électro-portatives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.1.2.3	• Identifier et annoncer les dangers liés aux infrastructures de production (électricité, air, huile, entrepôts de matériel, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.1.3	Prescriptions de sécurité / sources de danger chantier / transport : Le/la praticien/ne FPra en menuiserie est capable de mettre en œuvre des dispositifs de sécurité, d'identifier des risques d'accident et de les éliminer dans les règles de l'art.				
1.1.3.1	• Connaître les prescriptions de sécurité sur les chantiers et durant les transports, appliquer des mesures de protection personnelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.1.3.2	• Appliquer les règles de la « protection de la santé »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.1.3.3	• Identifier et annoncer immédiatement les sources de danger liées à des câbles électriques, des prises, des interrupteurs, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.1.3.4	• Identifier et annoncer les risques de chute, d'encroulement, l'absence de garde-corps, etc. et les éliminer sur la base d'instructions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.1.3.5	• Sur la base d'instructions, charger, sécuriser, transporter et livrer sans dommages des objets à transporter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

		Autonome	Partiellement autonome	Avec assistance	Avec assistance totale
1.2	Matériaux				
1.2.1	Bois / dérivés du bois : Le/la praticien/ne FPra en menuiserie est capable de reconnaître les dérivés du bois utilisés dans l'entreprise, d'expliquer leur transformation sur la base de leurs caractéristiques et d'effectuer cette transformation sur la base d'instructions.				
1.2.1.1	• Utiliser et transformer le bois, les dérivés du bois utilisés dans l'entreprise, selon la liste des dérivés du bois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2.1.2	• Appliquer les prescriptions de sécurité sur le lieu de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2.2	Matériaux divers : Le/la praticien/ne FPra en menuiserie est capable de reconnaître les matériaux et de les transformer dans les règles de l'art sur la base de leurs caractéristiques et d'instructions.				
1.2.2.1	• Transformer sur la base d'instructions les matériaux utilisés dans l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2.2.2	• Identifier les sources de danger sur le lieu de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2.2.3	• Mettre en œuvre les prescriptions de sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2.3	Ferrements : Le/la praticien/ne FPra en menuiserie connaît les ferrements utilisés dans l'entreprise et les moyens de fixation, et est capable de les monter dans les règles de l'art.				
1.2.3.1	• Montage de ferrements simples	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2.3.2	• Utilisation de gabarits et de calibres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2.4	Colles / techniques de collage Le/la praticien/ne FPra en menuiserie est capable de distinguer et d'utiliser les colles utilisées dans l'entreprise, ainsi que de préparer et de mettre en œuvre les moyens auxiliaires nécessaires à cela.				
1.2.4.1	• Effectuer des préparatifs de collage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2.4.2	• Identifier les sources de danger et prendre des mesures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2.4.3	• Appliquer les prescriptions de sécurité sur le lieu de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

		Autonome	Partiellement autonome	Avec assistance	Avec assistance totale
1.2.5	Moyens de ponçage : Le/la praticien/ne FPra en menuiserie décrit les moyens de ponçage utilisés dans l'entreprise et est capable de les utiliser dans les règles de l'art et de manière autonome, en fonction de leur usage prévu.				
1.2.5.1	• Sélectionner et utiliser des moyens de ponçage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2.5.2	• Effectuer des travaux de ponçage selon instructions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2.5.3	• Appliquer les prescriptions de sécurité sur le lieu de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2.6	Moyens de traitement de surface : Le/la praticien/ne FPra en menuiserie est capable de distinguer des moyens de traitement de surface simples et d'effectuer dans les règles de l'art les traitements de surface utilisés dans l'entreprise.				
1.2.6.1	• Effectuer des travaux préparatoires pour le vernissage / traitement de surface	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2.6.2	• Effectuer des travaux de vernissage simples avec des instructions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2.6.3	• Identifier les sources de danger et prendre des mesures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2.6.4	• Appliquer les prescriptions de sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Autres compétences concernant les travaux dans l'entreprise :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.3	Moyens d'exploitation				
1.3.1	Outillage : Le/la praticien/ne FPra en menuiserie connaît les outils à main et les machines électro-portatives avec lesquelles il/elle réalise ses commandes.				
1.3.1.1	• Reconnaître, énumérer, ranger et utiliser selon instructions les outils à main de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.3.1.2	• Reconnaître, énumérer, ranger et utiliser selon instructions les machines électro-portatives de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.3.1.3	• Assurer la maintenance des outils à main et des machines-outils, avec des instructions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

		Autonome	Partiellement autonome	Avec assistance	Avec assistance totale
1.3.2	Machines : Le/la praticien/ne FPra en menuiserie connaît les machines avec lesquelles il/elle réalise ses commandes.				
1.3.2.1	• Décrire et utiliser selon instructions les outils à main de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.3.2.2	• Expliquer l'utilisation de machines stationnaires et effectuer des travaux sur les machines, avec des instructions et en partie de manière autonome	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.3.2.3	• Décrire et utiliser, avec instructions, les machines spéciales de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Autres compétences individuelles concernant les moyens d'exploitation :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.4	Montage / livraison				
1.4.1	Préparation de l'atelier : Le/la praticien/ne FPra en menuiserie est capable de préparer du matériel, des outils et des moyens auxiliaires à l'aide de documents de montage.				
1.4.1.1	• Lire des plans simples	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.4.1.2	• Préparer des outils et des moyens auxiliaires dans l'atelier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.4.1.3	• Préparer les matériaux nécessaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.4.1.4	• Aider au chargement de véhicules	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.4.2	Travaux de montage construction / client / livraison : Le/la praticien/ne FPra en menuiserie est capable d'exécuter les travaux de montage usuels dans l'entreprise et d'effectuer des mesures simples.				
1.4.2.1	• Mesurer les dimensions de base d'un chantier simple	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.4.2.2	• Effectuer des travaux de montage simples avec les instructions nécessaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.4.2.3	• Attitude et comportement correct chez le client	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Autres compétences individuelles concernant le montage / la livraison :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

		Autonome	Partiellement autonome	Avec soutien	Avec soutien global
1.5	Dessin technique				
1.5.1	Dessin d'atelier : Le/la praticien/ne FPra en menuiserie est capable de lire des dessins techniques et d'effectuer des esquisses simples.				
1.5.1.1	• Expliquer les assemblages conçus par l'entreprise et les réaliser avec des instructions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.5.1.2	• Expliquer des esquisses 2D	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.5.2	Listes : Le/la praticien/ne FPra en menuiserie est capable de lire des listes, de les distinguer et d'établir des listes				
1.5.2.1	• Expliquer les listes de ferrements de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.5.2.2	• Préparer des ferrements et les mettre en œuvre avec des instructions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.5.2.3	• Expliquer les listes de matériaux de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.5.2.4	• Etablir, avec des instructions, des listes simples de matériaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.5.2.5	• Mettre en œuvre des listes de matériaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Autres compétences individuelles concernant le dessin technique :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.6	Calcul				
1.6.1	Calcul technique : Le/la praticien/ne FPra en menuiserie est capable de comprendre et de résoudre des problèmes mathématiques simples de l'entreprise.				
1.6.1.1	• Calculer des longueurs et des surfaces simples	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.6.1.2	• Calculer des longueurs de traçage et des subdivisions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.6.2	Conscience des coûts : Le/la praticien/ne FPra en menuiserie est conscient de l'importance des coûts et agit en étant attentif aux coûts.				
1.6.2.1	• Agir en étant attentif aux coûts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.6.2.2	• Saisir correctement le temps de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Autres compétences individuelles concernant le calcul :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

		Autonome	Partiellement autonome	Avec soutien	Avec soutien global
1.7	Prescriptions / normes sécuritaire et sanitaire				
1.7.1	Prescriptions / normes : Le/la praticien/ne FPra en menuiserie est capable de respecter consciencieusement les normes et prescriptions applicables dans son domaine d'activité.				
1.7.1.1	• Respecter les normes et prescriptions appliquées dans l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Autres compétences individuelles concernant les prescriptions / normes :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.8	Protection de l'environnement / écologie				
1.8.1	Étiquettes / modes d'emploi : Le/la praticien/ne FPra en menuiserie est capable de lire et d'appliquer, avec des instructions, les données figurant sur des étiquettes, des fiches et des modes d'emploi.				
1.8.1.1	• Lire et appliquer, avec des instructions, les données figurant sur des étiquettes, des fiches et des modes d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.8.2	Élimination : Le/la praticien/ne FPra en menuiserie est capable d'éliminer écologiquement les différents matériaux dans son domaine d'activité.				
1.8.2.1	• Éliminer écologiquement les différents matériaux dans son domaine d'activité, avec des instructions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Autres compétences individuelles concernant la protection de l'environnement / l'écologie :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.9	Administration				
1.9.1	Formulaires : Le/la praticien/ne FPra en menuiserie est capable de compléter et de transmettre les documents et formulaires qu'on lui demande.				
1.9.1.1	• Compléter correctement les rapports de travail utilisés dans l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.9.1.2	• Établir dans les délais les documents / rapports de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Autres compétences individuelles concernant l'administration :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

		Autonome	Partiellement autonome	Avec soutien	Avec soutien global
1.5	Compétences professionnelles générales				
1.5.1	Qualité du travail				
1.5.1.1	Précision / soin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.5.1.2	Finition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.5.1.3	Vérification de ses propres travaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.5.2	Quantité de travail				
1.6.2.1	Rythme de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.6.2.2	Quantité de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.4.3	Autres compétences professionnelles générales :				
1.4.3.1	•	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.4.3.2	•	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.4.3.3	•	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.4.3.4	•	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. Compétences extraprofessionnelles

Pour l'évaluation des compétences extraprofessionnelles, on n'utilise pas la grille d'utilisation des compétences professionnelles : un autre système d'évaluation est introduit. Les compétences évaluées négativement doivent être précisées à la rubrique «Remarques».

		Exigences dépassées	Exigences atteintes	Exigences juste atteintes	Exigences pas atteintes
2.1	Compétences méthodologiques				
2.1.1	Technique de travail	++	+	-	--
2.1.1.1	Appliquer correctement les consignes données	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1.1.2	Avoir le sens de l'observation, vision spatiale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1.1.3	Maîtriser le système de mesure	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1.1.4	Appliquer correctement les consignes données	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1.1.5	Évaluer la situation avant d'agir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1.1.6	Faire preuve d'initiatives qui aident à réaliser le travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1.1.7	Garder son lieu de travail en ordre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1.2	Maniement des moyens techniques et équipements de l'entreprise	++	+	-	--
2.1.2.1	Utiliser les moyens et équipements de manière soignée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1.2.2	Utiliser les méthodes et moyens auxiliaires de manière appropriée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1.2.3	Comportement écologique, consommation de matériel et élimination des déchets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1.3	Stratégie d'apprentissage et de travail	++	+	-	--
2.1.3.1	Acquérir des stratégies d'apprentissage et les mettre en œuvre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1.3.2	Contrôler ses propres processus de travail consciencieusement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Remarques :					

2.2	Compétences sociales				
2.2.1	Intégration et fonctionnement dans le cadre	++	+	-	--
2.2.1.1	Contribuer au bon climat de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2.1.2	Respecter les règles de fonctionnements de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2.1.3	S'adapter aux changements d'organisations du travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2.2	Collaboration	++	+	-	--
2.2.2.1	Avoir un bon esprit d'équipe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2.2.2	Maintenir et développer des rapports respectueux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2.2.3	Apporter son aide lorsqu'elle est demandée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2.2.4	Avoir une attitude positive face aux remarques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2.2.5	Capacité à gérer les conflits	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

		Exigences dépassées	Exigences atteintes	Exigences juste atteintes	Exigences pas atteintes
2.2.3	Information et communication	++	+	-	--
2.2.3.1	Connaître les processus d'information et agir en conséquence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2.3.2	Communiquer de manière respectueuse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2.4	Action axée sur la clientèle	++	+	-	--
2.2.4.1	Avoir une attitude serviable et engageante envers la clientèle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2.4.2	Se montrer discret et respectueux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Remarques :					

2.3	Compétences personnelles				
2.3.1	Comportement	++	+	-	--
2.3.1.1	Avoir un comportement responsable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.3.1.2	Faire preuve de souplesse dans les horaires de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.3.1.3	Être endurant et persévérant pour accomplir son travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.3.1.4	Auto-évaluation, reconnaissance de ses propres limites	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.3.2	Fiabilité	++	+	-	--
2.3.2.1	Être ponctuel, respecter l'horaire fixé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.3.2.2	Se montrer digne de confiance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.3.3	Savoir-vivre	++	+	-	--
2.3.3.1	Avoir un comportement adapté à la situation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.3.3.2	Se montrer aimable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.3.3.3	Offrir une apparence appropriée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.3.4	Motivation	++	+	-	--
2.3.4.1	S'identifie à la profession	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.3.4.2	Posséder la volonté d'apprendre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Remarques :					

Date, signature de l'apprenant / représentant légal

Date, signature du formateur/de la formatrice

4. Forme de formation

4.1 Lieu de formation

La formation théorique et pratique a lieu à PerspectivePlus et/ou à l'école professionnelle. Dans un premier temps, les apprentis effectuent leur formation en entreprise. A travers la réalisation de commandes pour des clients, les apprentis ont la possibilité de découvrir les règles de base du travail productif et d'acquérir un rythme de travail correspondant à leurs capacités ainsi que de développer la conscience qualitative nécessaire. A travers des exercices réguliers et l'exécution d'activités répétitives, ils sont familiarisés avec les travaux de l'entreprise, ils exercent intensivement les différentes étapes de travail et ils visent une performance économiquement rentable (circulaire sur les mesures de réadaptation d'ordre professionnel de l'AI, ligne 3010) : la personne doit être susceptible d'être réadaptée, c'est-à-dire qu'elle doit être objectivement et subjectivement en état de suivre avec succès une formation. Dans ce cadre, une attention particulière est accordée à un travail le plus autonome, soigneux et fiable possible. Les stages font partie intégrante de la formation. Ils sont planifiés et réalisés individuellement, en fonction des capacités et des facultés de l'apprenti.

4.2 Enseignement

L'enseignement théorique est en lien étroit avec la formation pratique et le quotidien, et comprend, conformément aux lignes directrices INSOS, au moins six leçons par semaine. Il transmet les connaissances et les aptitudes professionnelles nécessaires (enseignement professionnel) en fonction du niveau et aide à la maîtrise autonome du quotidien personnel (culture générale). Parallèlement, il tient compte des aptitudes, des intérêts et des possibilités individuels des apprentis.

Matière	Leçons par semaine
Culture générale	3
Enseignement professionnel	2
Gymnastique et sport	1

5. Durée de la formation

La formation dure deux ans. Des états des lieux sont réalisés régulièrement. Un entretien avec l'école a lieu avant la fin de la formation. Toutes les parties sont invitées, à chaque fois, aux états des lieux et aux entretiens.

6. Procédure de qualification

Sont admis à la procédure de qualification celles et ceux qui ont réussi la « formation pratique » selon les lignes directrices d'INSOS.

La procédure de qualification est organisée par l'entreprise formatrice et consiste en un examen des compétences d'action selon al. 3.1 à 3.2 du présent programme de formation et selon les lignes directrices d'INSOS al. 6.1 et 6.2.

7. Certificat FPra

Après avoir terminé sa formation, l'apprenti reçoit un certificat FPra selon INSOS de la part d'INSOS Suisse. L'institution de formation remet un certificat de formation à l'apprenti et rédige un rapport final à l'intention de l'office AI.

Les compétences professionnelles acquises sont consignées individuellement et spécifiquement dans l'attestation de compétences et donnent droit, à son titulaire, de porter le titre de **Praticien/ne FPra** en menuiserie.